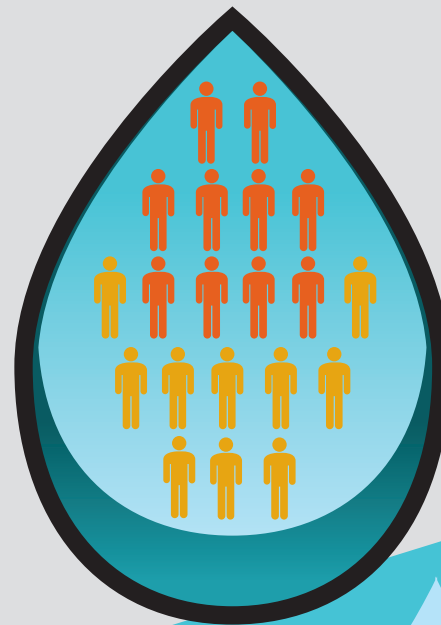
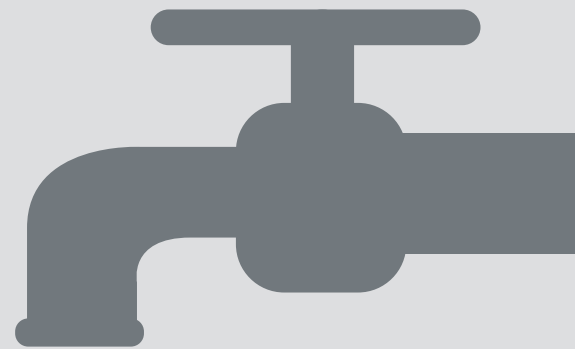


Le choix de la démocratie citoyenne

## COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE SUR L'EAU SUR LA GESTION DE L'EAU

10 ÉLUS ET 10 CITOYENS POUR RÉFLÉCHIR ENSEMBLE  
AU MEILLEUR SERVICE PUBLIC DE L'EAU À ORSAY.

# Et si c'était vous ?



2015-2018

### L'eau

Un service public  
à co-construire.

NOUVELLE SALLE DE MUSCULATION POUR  
LES ASSOCIATIONS ORCÉENNES, RÉALISÉE AU  
CLUB HOUSE DE RUGBY.  
(ET SI VOUS AIMEZ CES (BONS) INSTRUMENTS  
DE TORTURE : RDV AUSSI AUTOUR DU LAC DU  
MAIL, 9 AGRÈS VOUS ATTENDENT POUR UN  
PARCOURS SPORTIF EN ACCÈS LIBRE)



## ACTU

- P.4** Les 3<sup>èmes</sup> sur les traces des Poilus d'Orsay :  
« la Grande Collecte »
- Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay :  
Quand les jeunes participent à la vie de la ville
- P.5** Nouveaux rythmes scolaires : Réponses à vos questions
- P.6** Certification Qualiville obtenue  
pour l'accueil de la mairie d'Orsay
- Semaine de la Solidarité Internationale 2014  
« Mieux manger et mieux consommer »
- P.7** Petite Enfance : Quand le Relais d'Assistantes Maternelles  
s'implante (aussi) hors les murs

## AGORA

- P.8** Conférence-débat : Hubert Reeves,  
invité au cinéma Jacques Tati
- Rencontres : bienvenue au Sésamis Café !
- P.9** Urbanisme : révision du règlement local de publicité
- Réunion publique sécurité et prévention
- P.10** Projets d'aménagement :  
Le contrat de développement territorial

## DOSSIER

### L'EAU, UN SERVICE PUBLIC

- P.11** 2015-2018 : des enjeux à co-construire

## DIAPORAMA

- P.14** Les moments forts d'octobre en images

## INFOS MUNICIPALES

- P.16** Opinions
- P.17** Carnet - Hommage - Actualité municipale

## MÉMO PRATIQUE - MENUS DU MOIS

- P.18** Contacts utiles - Encombrants - Permanences gratuites

## TRAVAUX

- P.19** Agir au quotidien

Circulation en centre-ville : Entrée parking de la Poste  
Vivre-ensemble et sécurité : Taillez vos haies  
Plateau de Saclay : Nommer des noms de rues et espaces

Directeur de la publication : David Ros - Rédactrice en chef : Séverine Alfaïate - Coordination générale : Elisabeth Guilloton - Photos / graphiques : (c) mairie d'Orsay (sauf mention) - Rédaction : service communication - Conception graphique et maquettage : Alice Fonteyraud - Impression : Grenier (Imprim'vert)  
Distribution : Les Amis de Mondétour, Adrexo, mairie d'Orsay - Imprimé à 8600 ex. Ce numéro comporte un encart central «sOrtir ! » de 8 pages.

Mairie d'Orsay, 2 place du général Leclerc, BP 47, 91400 Orsay  
01 60 92 80 00 / contact@mairie-orsay.fr - www.mairie-orsay.fr



Imprimé sur papier certifié PEFC

**David Ros**

*Lors de l'inauguration du nouvel espace de musculation, accompagné de Maud Olivier, député de l'Essonne, Elisabeth Delamoye, adjointe au maire chargée des sports, Pierre Peron, président de l'office municipal des sports, Paul Tremsal, président du CAORC et Alain Sourzac, responsable des équipements de l'office municipal des sports*



## L'eau : la démocratie citoyenne au cœur de la démarche

La gestion de l'eau potable est un sujet à la fois complexe et d'importance pour une commune. Il nous est ainsi apparu primordial de mettre en place un processus spécifique pour expliquer et échanger ensemble sur les choix qui devront être faits en la matière.

Comme nous nous y étions engagés, une commission extra-municipale, composée d'élus mais aussi de citoyens Orcéens volontaires, sera donc mise en place très prochainement sur cette thématique. Elle constituera un cadre pour un dialogue ouvert.

L'objectif est clair : proposer une analyse des différents modes de gestion de l'eau et faire des préconisations, sachant que la délégation de service public gérée par la Lyonnaise des Eaux s'achève contractuellement en 2018. Il faudra donc, à ce moment là, décider du mode de gestion à favoriser.

L'instance de démocratie participative mise en place devra donc permettre un véritable dialogue approfondi. Elus et Orcéens volontaires seront, ensemble, amenés à

interroger des experts, à étudier des données, à mettre en place des réunions publiques et contradictoires... L'ensemble de cette démarche doit permettre aux citoyens de notre commune de s'approprier ce sujet, d'être partie prenante du processus, d'être acteurs sur un dossier structurant pour notre commune.

Ce type de démarche est un choix : c'est celui de la démocratie citoyenne. Cela passe, d'abord, par la clarification des enjeux. Le dispositif proposé vise ainsi à permettre un dialogue serein sur un sujet complexe.

**Ce type de démarche est un choix : c'est celui de la démocratie citoyenne,**

**Je vous invite donc, si vous le souhaitez, à faire part de votre volonté de rejoindre**

**cette commission extra-municipale.**

Redémarrage des conseils de quartiers, mise en place d'un service de médiation citoyenne, réunions d'échanges multiples, c'est un processus d'ensemble qui vous est proposé, c'est à travers ces dispositifs que nous pouvons continuer à échanger de manière constructive et efficace pour Orsay en mobilisant tous nos talents.

Bien fidèlement,

## Mémoire collective

### Les classes de 3<sup>èmes</sup> sur les traces des Poilus d'Orsay

*L'année 2014 a ouvert les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale. L'occasion de rendre hommage à tous les combattants, et de contribuer à la mémoire collective. Dans le cadre de leur programme, les 3<sup>èmes</sup> du collège Alain Fournier (lui-même mort au combat) sont partis sur les traces des Poilus, avec l'aide des services de la Ville.*

Les 3<sup>èmes</sup> 1 et 3 du collège Alain Fournier réalisent plusieurs travaux pédagogiques tout au long de l'année, en lien avec la Grande Guerre. Pour ce « projet Mémoire » piloté par Madame Ladon (documentaliste au collège), les élèves sont partis sur les traces de leurs aïeux et des Poilus d'Orsay. Ils ont rencontré, par groupes, les archivistes de la Ville, le Conservateur du cimetière, et les agents des services de l'état civil. Comment chercher, où, de quelles données disposons-nous, quels sont les modes de classement des documents, que nous apprennent les archives... ? Les collégiens ont découvert le registre du recensement de 1911 et ont pu « fouiller » les archives (sous l'œil vigilant des agents !) à la recherche d'un acte de naissance ou de décès, d'une information dans une délibération de Conseil municipal, d'une carte postale ou d'une photographie, etc. Prochain rendez-vous : le 11 novembre, lors de la 96<sup>ème</sup> commémoration de l'Armistice, cérémonie à laquelle les collégiens participeront activement.



### Les 14 et 15 novembre, la ville participe à l'opération nationale « la Grande Collecte »

Venez partager l'histoire de votre famille pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, et faire numériser vos documents.

■ SERVICE ARCHIVES / 01 60 92 81 47 / 01 60 92 81 48  
OUVERTURE : VENDREDI 14 (8H30 - 12H30 ET 13H30 - 18H),  
SAMEDI 15 (9 H - 12 H)



## Conseil Municipal des Jeunes d'Orsay

### Quand les jeunes participent à la vie de la ville

*Décembre 2014 : l'heure sera aux élections pour les jeunes collégiens et lycéens de la ville. Leurs représentants actuels cèderont bientôt leur place. En effet, le Conseil Municipal des Jeunes, instance de participation à la vie locale, se renouvelle.*

Etre conseiller municipal des jeunes, c'est faire entendre leurs voix, défendre des idées et des initiatives et les concrétiser. Une véritable initiation à la démocratie locale et à la citoyenneté. Tout(e) Orcéen et Orcéenne scolarisés de 11 à 17 ans est électeur. Et parmi eux, les 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nd</sup>e peuvent se porter candidat (avant le 24 novembre). Chaque candidat fera ensuite campagne jusqu'au 5 décembre : en lien avec ses idées,



il réalisera avec l'aide des animateurs du service jeunesse une affiche de campagne qui sera diffusée. Les élections se déroulent dans les établissements scolaires de la ville. Pour voter, l'électeur doit simplement être muni de son carnet de correspondance. Les élus seront ensuite amenés durant deux ans à organiser des événements. Ils se réuniront environ une fois par mois et travailleront en équipe, avec différents services et interlocuteurs de la ville. Au programme : festival et projets de cultures urbaines, week-end européen, soirées cinéma, etc...

■ SERVICE JEUNESSE / 01 60 92 58 85 / CMJO@MAIRIE-ORSAY.FR

## Nouveaux rythmes scolaires

### Réponses à vos questions

2 mois après la première rentrée en mode « nouveaux rythmes », familles, corps enseignants, associations, écoliers, agents et services municipaux continuent de partager les remontées, questions et remarques sur l'application des nouvelles modalités horaires. Une démarche qui nourrira le travail du Comité de suivi qui s'installera ce mois-ci ; et qui a déjà permis de recenser les « questions les plus fréquemment posées ». Réponses ici !

#### Quelles seront les activités proposées dans les TAP ?

Vous avez été très nombreux à poser cette question. S'il n'a pas été possible de détailler les activités début septembre, c'est que pour cette rentrée, nouvelle pour tous, il a fallu le temps de mise en place, de recrutement des animateurs, de travail avec les associations, et attendre que toutes les familles retournent leur dossier famille. Aujourd'hui, nous pouvons lister les activités et initiations que les écoliers inscrits aux temps d'activités suivront cette année : arts plastiques, sérigraphie, athlétisme, football, stylisme, free style ballon, yoga, échecs, théâtre, chant, danse, multisports, judo. Le parent inscrit son enfant à un parcours et c'est l'enfant qui choisit son activité.

*Attention - rappel : Les temps d'activité périscolaires sont des initiations, de la découverte et diffèrent de la pratique associative : les nouveaux rythmes scolaires n'ont pas eu d'incidence sur les inscriptions 2014 au sein des associations orcéennes.*

#### Si, pour des raisons personnelles, je dois changer en cours d'année ma semaine type de parcours, est-ce possible ?

Pour des raisons évidentes de gestion prévisionnelle (et donc de gestion budgétaire collective), les écoliers inscrits à un parcours le sont pour l'année. Cependant, la vie n'est pas un long fleuve tranquille, et

des cas de force majeure peuvent entraîner un changement de rythme imposé pour les familles. En ce cas, envoyez une lettre avec justificatif à monsieur le maire. L'élu en charge du secteur traitera votre demande.

#### Pourquoi dois-je signer quand je viens récupérer mon enfant ?

Pour des raisons de sécurité d'abord ! Désormais, à partir de 15h30 le départ des écoliers est échelonné jusqu'à 18h30. L'élargement permet aux animateurs de comptabiliser les enfants partis et ceux encore présents. C'est aussi un contrôle pour la facturation (à partir de 16h30, les temps sont facturés, par heure entamée, et en fonction du quotient familial). Une hôtesse d'accueil est toujours présente pour vous faire signer lorsque vous venez chercher votre enfant.

#### Quel est le rôle du coordinateur périscolaire ?

Un coordinateur a été affecté à chacune des écoles, il - elle fait le lien avec les parents pour tout ce qui concerne le temps périscolaire : retard pour récupérer son enfant, changement exceptionnel d'horaire, absence, etc. C'est votre contact privilégié pour les questions et urgences relatives aux temps périscolaires. Les coordonnées sont sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) et affichées sur les panneaux d'information des écoles. Conseil : enregistrez le contact sur votre mobile !

**Le Comité de suivi des rythmes scolaires à Orsay va être lancé le 26 novembre.** Les élections de fédérations de parents d'élèves étant passées, le Comité regroupant ces derniers, le corps enseignant, la mairie et les associations, fera un bilan de cette rentrée et pourra amorcer l'évaluation continue sur l'année.

■ **CHARGÉE DE MISSION RYTHMES SCOLAIRES / 01 60 92 80 85 / RESPONSABLESCOLAIRE@MAIRIE-ORSAY.FR**  
[WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/DECOUVRIR/ENSEIGNEMENT/RYTHMES-SCOLAIRES.HTML](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/DECOUVRIR/ENSEIGNEMENT/RYTHMES-SCOLAIRES.HTML)

## A savoir

**ÉLÉMENTAIRES** Statistiquement entre les usages passés des familles et les réponses au questionnaire envoyé aux familles, c'est le parcours 2 qui aurait dû être le plus prisé. Ce sont pourtant les parcours 1 et 3 qui regroupent le plus d'enfants inscrits. La mairie a dû adapter l'organisation à cette demande.

- 20 % des enfants quittent l'école à 15h30

Parmi les enfants présents à 15h30

- 36 % fréquentent le parcours 1 (Temps d'animation)
- 12 % fréquentent le parcours 2 (Temps d'activités + d'animation)
- 33 % fréquentent le parcours 3 (Etude dirigée + Temps d'animation)
- 19 % fréquentent le parcours 4 (Etude dirigée + Temps d'activité)

**MATERNELLES** La nouvelle possibilité de venir chercher son enfant dès 15h30 a ouvert les portes à 13% des familles.

- 87 % des enfants restent après 15h30
- 49 % restent après 16h30
- 36 % restent après 17h30

Suivre l'actu des rythmes scolaires : connectez vous au dossier en ligne sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr). Rappel, on peut y laisser un commentaire, donc échanger avec la mairie mais aussi avec d'autres familles !

**Service public : engagement qualité**

**Certification Qualiville obtenue pour l'accueil de la mairie d'Orsay**

Début 2014, la mairie d'Orsay s'engageait dans une démarche d'évaluation de son accueil. Loin d'être un gadget « vitrine », la certification Qualiville délivrée par l'AFNOR\*, est un engagement durable pour la qualité de l'accueil des usagers. A l'instar des « démarches qualité » initiées dans le secteur privé, l'évaluation réalisée à la mairie d'Orsay engage la ville, les agents et les services concernés dans le suivi continu de procédures garantissant un niveau de qualité reconnu.

Certification obtenue avec mention spéciale sur l'organisation en interne ! La nouvelle est tombée mi-octobre après la visite de certification les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre. Sont concernés les accueils physiques et téléphoniques de l'Hôtel de ville des services « accueil mairie », « pôle accueil famille » et « urbanisme ». Cette certification Qualiville AFNOR récompense des mois de démarche qualité, menés en interne par un comité de pilotage qui aura fédéré l'ensemble des agents municipaux concernés. Tous sont investis au quotidien dans leur mission de service public et tous ont partagé les enjeux de qualité portés par l'équipe municipale et



Le service public c'est avant tout des hommes et des femmes investis dans leur mission. Ici, les agents des 3 services concernés, engagés durablement dans une exigence de qualité.

notamment Augustin Bousbain, adjoint au maire chargé, entre autres, de la qualité des services publics.

Ont été évaluées les réponses apportées aux usagers en terme de gestion des appels (diriger vers le bon service, identifier la demande de l'utilisateur, savoir répondre...), la signalétique (fléchage directionnel), la confidentialité et le confort d'accueil (réorganisation du hall de l'Hôtel de ville), etc. En parallèle, la ville recueille jusqu'en décembre 2014 l'avis des usagers via un questionnaire de satisfaction : ces retours seront

précieux et forcément complémentaires à l'évaluation Qualiville.

Cette certification ciblée est un premier pas, d'autres accueils ou services devraient faire l'objet d'une même démarche. L'objectif étant une évaluation objective, via un certificateur externe, du service public rendu par la mairie et ce de façon durable : la certification Qualiville est réévaluée chaque année par AFNOR. L'engagement est pris et l'ensemble des agents municipaux d'Orsay est prêt.

\* Association Française de Normalisation.

**Semaine de la Solidarité Internationale 2014**

**« Mieux manger et mieux consommer »**

La Semaine de la Solidarité Internationale (SSI) a lieu chaque année à la mi-novembre. Événement national, il mobilise des milliers de personnes sur tout le territoire français.

La Ville d'Orsay participe à cette initiative depuis 2009. Le programme est chaque année différent. Mais cette semaine est toujours l'occasion de s'interroger sur la marche du monde et les moyens d'agir ici pour plus d'équité, de justice et de solidarité.

Après une édition consacrée à l'accès à l'eau, la SSI 2014 à Orsay traite principalement de la lutte contre le gaspillage alimentaire, entendue au sens large, où consommer diffé-



remment permet de réduire, ici et à l'échelle du globe, les inégalités, et de garantir à chacun l'accès aux droits essentiels, et notamment au premier de tous : celui de se nourrir. Au programme : un ciné-débat, un spectacle pédagogique pour les enfants, une exposition, une animation sur le marché du centre, un one-man-show ou encore un concert et bien sûr, la participation au traditionnel Forum Sciences Accueil...

## Petite Enfance

### Quand le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) s'implante (aussi) hors les murs

Depuis un an, le Relais Assistants Maternelles d'Orsay organise des rencontres en dehors de son accueil principal : ses ateliers ont lieu maintenant aussi au Guichet et à Mondétour.

Véritable lieu d'information et de rencontres, le RAM\*, basé avenue Saint-Laurent, met en relation tout au long de l'année assistantes maternelles et parents. Les enfants, quant à eux, profitent d'animations et d'ateliers collectifs. « En 2012, une vingtaine d'assistantes maternelles bénéficiaient des services du RAM (animations, conseils administratifs et juridiques, médiation, conférences, etc.). Nous avons lancé une étude sur les besoins et attentes des assistantes et des familles, qui a confirmé les difficultés de déplacement de certaines assistantes maternelles domiciliées dans les quartiers excentrés. Nous avons alors décidé d'ouvrir le RAM hors les murs (en plus de son implantation centrale) » explique Didier Missenard, adjoint au maire chargé de la petite enfance et des affaires scolaires. Depuis janvier 2014, la Ville organise donc des animations une fois par mois en direction des assistantes maternelles et des enfants dans les quartiers du Guichet et de Mondétour. Ce sont 12 nouvelles assistantes maternelles, et 24 enfants supplémentaires qui profitent ainsi de ce dispositif. Ils bénéficient également d'une mutualisation des services puisque le RAM utilise alors les locaux des CLM\*\*. Fidèle à sa raison d'être, le RAM continue de rapprocher enfants, parents et professionnels sur le territoire, proposant ainsi un service public de proximité et contribuant à l'animation des quartiers.

\* RAM : Relais Assistants Maternelles / \*\* CLM : Centres de Loisirs Maternels

CONTACT : MURIÈLE LOPEZ / 01 64 46 70 39 / RAM@MAIRIE-ORSAY.FR

## A noter

Le RAM organise une nouvelle conférence, sur le thème de « La fratrie »

■ SAMEDI 15 NOVEMBRE, DE 9H30 À 12H, À LA BOUVÊCHE/ ENTRÉE GRATUITE, OUVERTE À TOUS / RÉSERVATION SUR WWW.MAIRIE-ORSAY.FR



## vite dit bien dit

### Un nouveau gestionnaire pour le parc de stationnement Dubreuil :

Depuis le 19 septembre, les 330 places publiques de stationnement couvert sont désormais gérées par la société URBIS PARK, retenue à l'issue de la procédure de délégation de service public. De nouveaux services seront bientôt disponibles, notamment 2 panneaux d'information en centre ville, mentionnant en temps réel le nombre de places disponibles.

### L'ATEPS lance la 2<sup>ème</sup> édition du concours « Familles à Énergie Positive ».

Du 1<sup>er</sup> décembre 2014 au 30 avril 2015, les familles (par équipe) ont pour objectif de réduire leurs consommations en chauffage, eau chaude, et équipement domestique. Objectif : atteindre 8% d'économies par rapport à l'hiver précédent. Conseils de l'ATEPS et économies n'attendent que vous !

**Fin des cheminées à foyer ouvert :** Un arrêté préfectoral interdit l'utilisation des foyers ouverts dans les logements dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015 en zone urbaine d'Ile-de-France, dont Orsay. Ils devront être définitivement condamnés, sauf à les transformer en inserts et autres poêles à bois. Cette mesure vise à diminuer les niveaux de concentration de particules fines dans l'atmosphère (une bonne vieille cheminée, qui chauffe souvent peu le logement = autant de dégagements qu'un pot d'échappement de voiture !).

EN SAVOIR PLUS : ATEPS / 01 60 19 10 95.

## Vie économique locale : bienvenue

à **Claude ROSA** : Artisan Menuisier - Créations originales - Parquet - Cuisines - Dressing - Mezzanines sur mesure

■ 101 RUE DE PARIS - 06 67 37 51 38

à **Isabelle GUIBERT** qui reprend le salon de coiffure de Pierre Cohen

■ 3 RUE DU DR ERNEST LAURIAT - 01 69 28 44 90

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS - OUVERT DU MARDI AU VENDREDI DE 9 H 30 À 19 H - SAMEDI DE 9 H À 18 H 30 - NOCTURNE LE JEUDI SUR DEMANDE - FERMETURE : DIMANCHE ET LUNDI

à **M. & Mme MACHUETTE** qui reprennent le magasin Léo Petitpois sous le nouveau nom de **MELI MELO**.

Vêtements enfants, de 0 à 14 ans - Accessoires - Décoration enfants

■ 10 RUE DE PARIS - 01 69 28 61 55

OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI DE 9 H À 13 H ET DE 15 H À 19 H  
FERMETURE : DIMANCHE ET LUNDI

## Conférences-débats

### Hubert Reeves, invité au cinéma Jacques Tati

Depuis septembre, la MJC Jacques Tati consacre chaque jeudi à des animations cinéma. En alternance avec Opéra et Ballet au cinéma (10 soirées), UniverCiné (14 soirées) aborde des sujets variés par une conférence-débat accompagnée d'un film. Ce jeudi 20 novembre, le cinéma accueillera un invité d'honneur : Hubert Reeves.

Si « UniverCiné » permet de transmettre un savoir et d'élargir ses connaissances sur de nombreux sujets (musique, peinture, développement durable ...), son objectif est aussi de susciter le débat, « de nous confronter aux interrogations, aux rêves, aux espoirs de nos vies, de nos sociétés ». Les conférenciers sont souvent choisis pour leur approche singulière sur le sujet. Le célèbre astrophysicien, Hubert Reeves, également communicant scientifique et écologiste, interviendra lors de la projection de « La fièvre des Particules ». Le documentaire sorti début novembre, réalisé par Mark Levinson (USA), suit dans l'intimité six brillants scientifiques cherchant à démêler

les mystères de l'univers, nous montrant à la fois les succès et les échecs de la plus importante et fascinante avancée scientifique du monde vers l'infiniment petit. Hubert Reeves présentera les grands événements de l'histoire de l'astrophysique et ses théories essentielles, livrera ses réflexions sur les origines indéfinissables d'un univers qui l'a toujours attiré et sur son devenir, sur les réussites de la science, ses dérives et sur ses appréhensions quant au futur de l'humanité.



■ CINÉMA JACQUES TATI, JEUDI 20 NOVEMBRE À 19 H : CONFÉRENCE ANIMÉE, PROJECTION, RÉCEPTION AVEC BUFFET. OUVERT À TOUS. NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. RÉSERVATION CONSEILLÉE PAR MAIL À CINEMABIS@MJCTATI.ORG OU DIRECTEMENT AU CINÉMA AUPRÈS DU CAISSIER JUSQU'À 2 SEMAINES AVANT L'ÉVÈNEMENT. LA RÉSERVATION N'EST VALIDE QU'APRÈS PAIEMENT.

## Rencontres

### Bienvenue au Sésamis Café !

L'accueil de jour Sésame Orsay, établissement qui accueille des personnes en situation de souffrance psychique, ouvre ses portes chaque vendredi pour un salon de thé solidaire. Objectifs : susciter la rencontre, échanger, et se faire connaître.

Depuis un an, les adhérents de Sésame ont œuvré pour mettre en place et faire vivre le « Sésamis Café ». Jean-Francis nous raconte : « on a eu cette idée, ouvrir nos portes, faire un café et accueillir tout le monde et on s'est très vite organisés. Moi, par exemple, j'ai distribué les tracts dans la rue, chez les commerçants... pour faire connaître notre café ». Chaque vendredi, les adhérents déploient leur bar (confectionné à partir d'un décor de théâtre !), installent chaises, tables et décorations particulières, accueillent et servent les clients. Ils proposent notamment de fabuleuses pâtisseries réalisées la veille pendant « l'atelier cuisine ». Marie vous propose la carte du jour, Jean-Louis est à la vaisselle. « Chacun a trouvé sa place, c'est une vraie organisation d'équipe », pré-



cise Maryline, une des animatrices de la structure. Cette organisation demande une véritable discipline et une attention particulière pour les adhérents. Objectifs atteints : l'ambiance est très chaleureuse, et des animations, comme le karaoké, sont même organisées régulièrement. Si vous avez besoin d'une pause, le café solidaire est ouvert tous les vendredis, de 14h à 16h, rue Aristide Briand !

■ ACCUEIL DE JOUR SÉSAMÉ ORSAY, 113 RUE ARISTIDE BRIAND, 01 69 30 61 77 / SESAME.ORSAY@AMISDELATELIER.ORG WWW.FONDATION-AMISDELATELIER.ORG



## Urbanisme

### Révision du règlement local de publicité

*La mairie a engagé en juin 2013, la révision de son Règlement Local de Publicité (RLP) datant de 1999 et rendu obsolète par l'évolution de la réglementation nationale et des pratiques en matière de publicité. Ce nouveau document permettra de maîtriser l'affichage publicitaire et les devantures commerciales sur le territoire communal par application de Zones de Publicité Restreinte (ZPR) adaptées à chaque secteur.*

Après avoir établi un diagnostic des dispositifs publicitaires existants à Orsay (publicités, préenseignes, enseignes), les orientations du nouveau Règlement Local de Publicité ont été débattues lors du conseil municipal en décembre 2013. Ces orientations ont permis d'aboutir à un projet de règlement complété d'un zonage qui a été arrêté lors du conseil municipal du 18 juillet 2014.

Ce projet de règlement a été soumis pour avis à la commission départe-

mentale de la nature, des paysages et des sites le 2 octobre 2014 ainsi qu'aux personnes publiques associées. Le Règlement Local de Publicité fera l'objet d'une enquête publique du 10 novembre au 13 décembre. Vous êtes invités à cette occasion à prendre connaissance du document et à l'enrichir de vos remarques.

■ ENQUÊTE PUBLIQUE DU 10 NOVEMBRE AU 13 DÉCEMBRE À L'HÔTEL DE VILLE.  
PERMANENCES 10/11 : 15 H - 18 H,  
28/11 - 9 H - 12 H, 13/12 : 9 H - 12 H

## Solidarité

### Collectons ensemble des jouets pour les enfants



Le bus de Noël solidaire revient en partenariat avec le réseau Transdev et l'association Emmaüs.

■ PLACE DU MARCHÉ, MARDI 25 NOVEMBRE DE 10H À 13H ; ET VENDREDI 28 NOVEMBRE DE 17H À 19H.

## Mardi 25 novembre, 20 h à l'hôtel de ville

### Réunion publique sécurité et prévention

*La ville d'Orsay se mobilise au quotidien afin de prévenir sécurité et tranquillité. Cela passe par des actions municipales, telles l'opération Tranquillité vacances ou l'augmentation des patrouilles de police, mais aussi des actions en coordination avec les services de l'Etat (police, justice) avec la création prochaine d'un CLSPD (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)\* ou l'organisation de réunions de sensibilisation.*

La ville s'associe à la police nationale et propose une réunion Sécurité et prévention le mardi 25 novembre à 20h – salle du conseil municipal. Cette réunion, animée par le major Rougier et la commissaire adjointe du Commissariat de Palaiseau, sera l'occasion de faire une présentation des préconisations du DLS (diagnostic local de sécurité) auprès des citoyens, sur les mesures qu'ils peuvent prendre individuellement pour leur sécurité, informer et surtout échanger sur la situation locale et les expériences de chacun.

\* Instance de coordination locale de tous les acteurs de la prévention et de la sécurité présidée par le Maire. Elle vise à faciliter le travail des différents partenaires en mettant en commun les énergies et les moyens, qu'ils soient humains ou financiers.



## MédiatiOn citoyenne : " mettre en relation et créer du lien. "

CONSEILS DE QUARTIERS DU MOIS D'OCTOBRE > Présentation diffusées lors des conseils et compte-rendus succincts à retrouver en ligne !

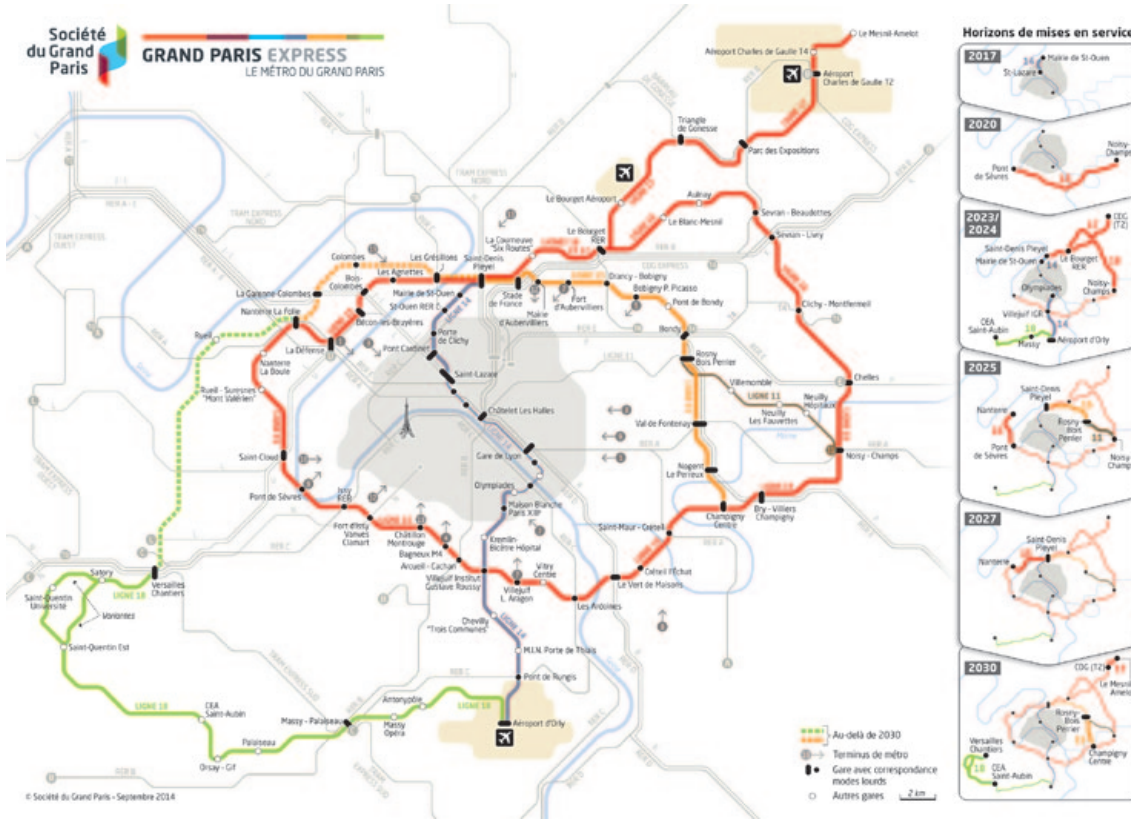
RÉUNION PUBLIQUE CONCERNANT LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL  
Vendredi 14 novembre à 20 h 30 Salle du Centre Culturel Marcel Pagnol à Bures.

RÉUNION PUBLIQUE SÉCURITÉ ET PRÉVENTION Mardi 25 novembre à 20 h - Salle du conseil municipal.

Projets d'aménagement

Le contrat de développement territorial (CDT)

La loi relative au Grand Paris, promulguée en 2010, porte sur la réorganisation de la métropole francilienne. Dans cette perspective, un important projet de transports s'est mis en place. Notre territoire est à ce titre particulièrement concerné à travers la réalisation de la ligne 18 (en vert sur le schéma ci-dessous).



Ce nouveau réseau de transports s'accompagne « d'une politique d'aménagement de l'espace pensée à l'échelle de la région, avec des territoires ciblés pour leur potentiel économique ». Les contrats de développement territorial (CDT), entre les collectivités et l'Etat, interviennent à ce niveau : « la dynamique créée par l'arrivée du projet de transports est ainsi portée par un projet de développement spécifique, élaboré avec les collectivités locales et l'Etat ».

Le CDT qui nous concerne couvre le territoire de 7 communes situées au sud-ouest de Paris : Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Gif-sur-Yvette, Bures-sur-Yvette, Les Ulis et Orsay. 3 communes sont également associées au CDT : Igny, Massy et Villebon-sur-Yvette.

Le CDT liste donc de nombreux projets sur notre territoire qui pourront bénéficier de financements spécifiques. Ils

s'inscrivent dans des objectifs affichés, et notamment :

- en matière économique et scientifique, à travers le fait de favoriser le développement de l'Université de Paris-Saclay en tant que pôle de recherche de dimension mondiale. Il doit aussi favoriser le développement économique lié à l'innovation, par l'accompagnement des PME et start-up innovantes et par la facilitation de la coopération entre recherche privée et publique.
- en matière de transports: un effort particulier de développement de l'offre de transport pour pallier l'insuffisante actuelle de la desserte. Les projets comprennent la modernisation du RER B, la mise en service d'un tronçon supplémentaire sur la ligne de bus en site propre qui relie actuellement le RER Massy à l'Ecole Polytechnique...

■ LE CDT EST CONSULTABLE SUR [WWW.ILE-DE-FRANCE.GOUV.FR/CARROUSEL/LE-PROJET-CDT-PARIS-SACLAY-VALIDE](http://WWW.ILE-DE-FRANCE.GOUV.FR/CARROUSEL/LE-PROJET-CDT-PARIS-SACLAY-VALIDE)

RÉUNION PUBLIQUE CONCERNANT LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL, VENDREDI 14 NOVEMBRE À 20H30 SALLE DU CENTRE CULTUREL MARCEL PAGNOL À BURES-SUR-YVETTE. UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AURA LIEU DU 18 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE POUR RECUEILLIR VOS AVIS SUR CE DOCUMENT QUI RECOUVRE BEAUCOUP DE SUJETS IMPORTANTS.

# L'eau, un service public. 2015-2018 : des enjeux à co-construire



Marie-Pierre Digard, ici avec David Ros, au puit Artésien d'Orsay, en 2013, lors d'une visite du site avec la Lyonnaise des Eaux.

*C'est un dialogue ouvert et approfondi que nous souhaitons pour décider de la gestion du service public de l'eau en 2018.*

## Avançons ensemble sur un sujet essentiel à notre quotidien.

Nous nous y étions engagés dans notre programme municipal, nous le mettons en action. A travers ce dossier, vous aurez un premier aperçu du cadre que nous vous proposons afin que chacun puisse exprimer son opinion sur un sujet structurant pour l'avenir de notre commune.

Dès décembre, une commission extra-municipale réunissant 10 élus et 10 citoyens volontaires sera mise en place. Vous pouvez dès à présent porter votre candidature pour faire partie de cette structure. Cette démarche participative vise à favoriser nos échanges, afin que chacun puisse se faire un avis en s'appuyant sur des arguments précis. Cette commission aura notamment pour objectif de faire vivre le débat citoyen sur les enjeux de l'eau potable. Le magazine et nos médias en ligne seront également des outils permettant de partager l'information nécessaire au débat et favorisant l'expression de chacun.

C'est un dialogue ouvert et approfondi que nous souhaitons pour décider de la gestion du service public de l'eau en 2018.

### **Marie-Pierre Digard**

*1<sup>ère</sup> Adjointe au maire, chargée de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation*

*Les collectivités locales sont responsables du service public de l'eau. Elles peuvent le gérer directement (en régie) ou par l'intermédiaire d'une délégation de service public (DSP)\*. Le service de l'eau consiste à livrer au robinet du consommateur, 7 j/7, 24 h/24, de l'eau conforme aux normes de potabilité.*

A Orsay, c'est le choix de la DSP qui a été fait en mai 1988, pour 30 ans, avec La Lyonnaise des Eaux. Ceci explique pourquoi pour vous, consommateurs, l'eau à Orsay, c'est la Lyonnaise des Eaux : gestion, infos, facturation, etc. Tout aurait pu continuer ainsi, sauf que... en 2009, un arrêt du Conseil d'Etat, dit « Arrêt Olivet », remet en cause la durée des délégations de service public, qui ne doit plus dépasser vingt ans, à moins d'investissements réalisés par le délégataire qui justifient d'aller jusqu'à la durée prévue initialement. Après l'avis de la Direction Départementale des Finances Publiques et des échanges avec la Lyonnaise des eaux (nous reviendrons en détail sur ce sujet), la commune devra au plus tard en février 2015 passer un avenant à la DSP pour que celle-ci aille jusqu'en 2018. Une nouvelle période de 3 ans s'ouvre et sera utilisée pour la mise en place d'une démarche citoyenne d'appréciation des enjeux et de construction de la meilleure solution à adopter.

## Des enjeux à partager parce qu'ils nous concernent tous.

Comme tout service public, les enjeux sont doubles et interdépendants : son coût et sa qualité. La mairie d'Orsay compte en rajouter un troisième : sa gestion durable et responsable pour les années à venir.

Il s'agit donc d'anticiper la mise en place des nouvelles modalités du service de l'eau pour 2018. D'évaluer, expertiser, estimer les possibilités au regard des objectifs de qualité de service, de coût pour la ville, de prix pour le consommateur, tout en respectant une gestion durable du service et des équipements.

Concrètement, par exemple, quelques questions immédiates : si la mairie reprend en régie le service, quelles incidences sur le budget d'investissement ? Quel équilibre financier ? Quel dispositif d'entretien ? Combien de personnes faudrait-il recruter ? La qualité de l'eau sera-t-elle maintenue ? Et si la ville opte pour une nouvelle DSP : quel délégataire ? Y a-t-il un choix ? Quels objectifs fixés ? Quelle garantie du prix au m<sup>3</sup> ? Etc., etc. Le sujet n'est pas simple. Pour comprendre l'ensemble des enjeux de l'eau, il faut prendre le temps d'appréhender l'ensemble du dispositif, de connaître les particularités locales et les obligations réglementaires, les possibilités municipales et les projections possibles. Prendre le temps de regarder ce qui se fait ailleurs... Bref, un véritable enjeu citoyen.

C'est la raison pour laquelle la mairie d'Orsay, engagée dans son action de médiation citoyenne, lance une commission extra-municipale consultative sur le service de l'eau. Cette com-

mission issue d'une délibération soumise au vote du Conseil municipal du 3 décembre prochain vise à associer les habitants pour une co-construction de cette réflexion. Votée, elle serait paritaire et composée de 10 élus (à proportion du conseil municipal : 8 élus de la majorité et 2 de la minorité) et de 10 citoyens.

## 10 citoyens tirés au sort sur l'ensemble des candidatures motivées reçues.

Etre membre de cette commission extra-municipale est un engagement citoyen et c'est aussi un engagement de participation active durant des mois. C'est la raison pour laquelle les candidatures envoyées à la mairie devront être obligatoirement motivées. Tout le monde pourra candidater, en ligne évidemment (avec texte de motivation obligatoire) ou en déposant lettre de motivation et coordonnées aux accueils de la mairie, avant le 29 novembre à minuit. Un tirage au sort, effectué en Conseil municipal le 3 décembre prochain, permettra de désigner les 10 citoyens retenus parmi les candidatures validées. La commission ainsi paritairement formée se mettra au travail dès

### Origine de l'eau à Orsay :

Eau souterraine de l'Albien /  
**Puit artésien - station d'Orsay**  
(env. 40% des foyers orcéens -  
centre ville). **Eau très pure.**  
**Excellente qualité.**

Eau de la Seine / Usine de  
**potabilisation de Viry-Châtillon**  
(Tous quartiers sauf le Centre).  
**Excellente qualité.**

Rapports détaillés de l'Agence  
Régionale de Santé disponible sur la  
page du site de la ville et sur [www.  
lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)

**Prix au m<sup>3</sup> (2014) : 2,1617 €**

**Délégataire du service public :**  
**La Lyonnaise des eaux.**

le mercredi 14 janvier 2015 à 20 h, salle du Conseil. Première réunion d'une longue série de rendez-vous déjà planifiés toutes les six semaines. Tout comme les commissions parlementaires qui rendent un rapport, la commission extra-municipale rendra un avis au Conseil : c'est une commission consultative. Elle a vocation à remettre un avis circonstancié, fort de nombreuses auditions (partages d'expérience : élus ou administratifs de communes ayant fait tel ou tel choix, Lyonnaise des Eaux, experts techniques, M. le maire, etc.) et analyses, à l'ensemble des élus du Conseil municipal qui devront décider du choix futur de la gestion de l'eau.

Les membres de la commission seront formés. C'est un préalable à tout travail de médiation citoyenne : partager et savoir. Les comptes-rendus et réflexions seront en ligne sur une page dédiée sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr). Cet espace 2.0 est encore en cours d'élaboration et devrait permettre la transparence nécessaire, pour tous, sur le sujet de l'Eau dans notre ville. Evidemment, l'ensemble du dispositif se mettra en place petit à petit, avec les membres de la commission, et complété d'une campagne de sensibilisation grand public sur les supports de la ville. L'eau est un enjeu : Orsay a 3 ans pour faire un choix durable sur ce service public. **La mairie choisit de le faire avec vous, faites le choix de le faire avec elle : candidatez !**

■ **COMPRENDRE LES ENJEUX DE L'EAU : [WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/VE-CITOYENNE/COMMISSION-EXTRA-MUNICIPALE-DE-L-EAU.HTML](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR/VE-CITOYENNE/COMMISSION-EXTRA-MUNICIPALE-DE-L-EAU.HTML)**  
[COMEX.EAU@MAIRIE-ORSAY.FR](mailto:COMEX.EAU@MAIRIE-ORSAY.FR) / 01 60 92 81 93

### \*C'est quoi une délégation de service public ?

C'est un contrat par lequel une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé, dont la rémunération est substantiellement liée au résultat de l'exploitation du service. Le délégataire peut être chargé de construire des ouvrages ou d'acquérir des biens nécessaires au service...». A Orsay, par exemple, le cinéma est une DSP : il appartient à la mairie et sa gestion et son exploitation sont confiées à la MJC Jacques Tati.

## COMMISSION EXTRA MUNICIPALE DE L'EAU

CANDIDATURE\* JUSQU'AU 29/11/2014

2015

2018

#### PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION

Marie-Pierre Digard, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire chargée de l'environnement, des mobilités, de la transition énergétique et de l'innovation

#### RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

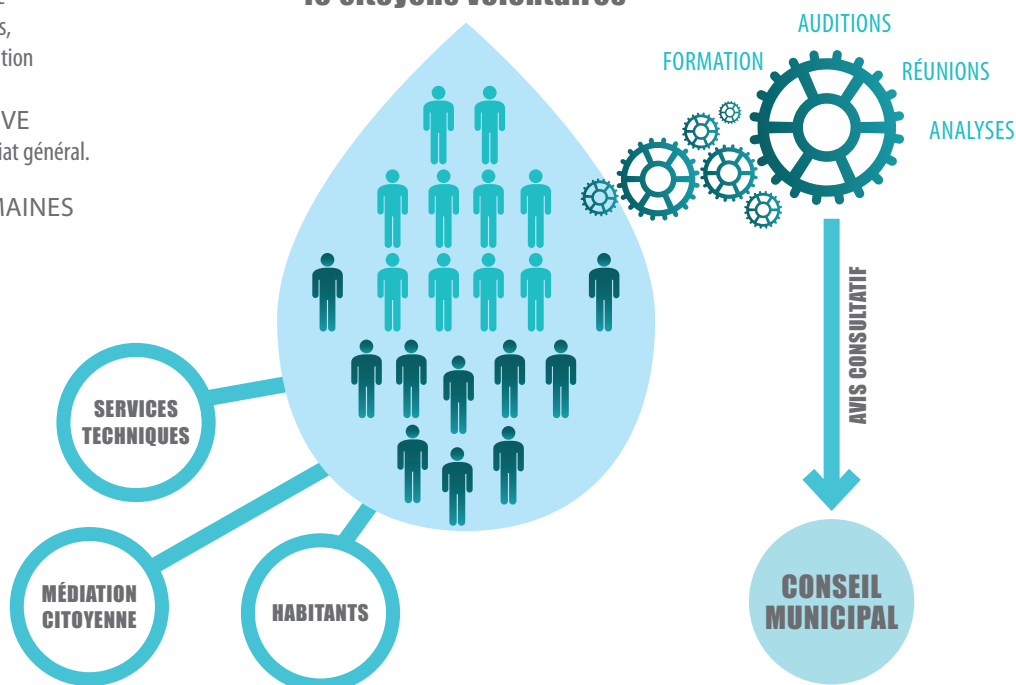
Karine Combaud, responsable du secrétariat général.

1 RÉUNION TOUTES LES 6 SEMAINES

COMPTES-RENDUS ET SUIVI  
SUR [WWW.MAIRIE-ORSAY.FR](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR)

### 10 élus représentatifs du Conseil municipal

### 10 citoyens volontaires



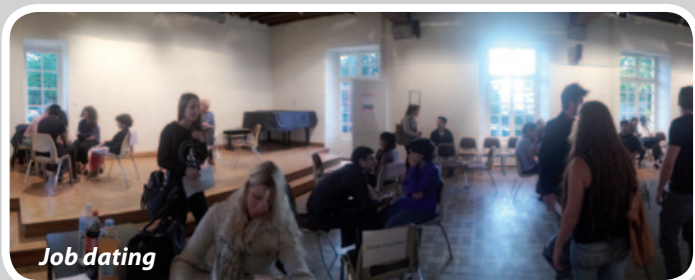
\* Candidature en ligne sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) ou formulaire de candidature disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

## 100 ans !



Marcelle Pradel - ici avec son fils et sa belle-fille - vit toujours chez elle, dans le Centre. Autrefois enseignante à Orsay, elle a des tonnes d'histoires à raconter. Elle a reçu cette année des bouquets de fleurs de 3 anciens élèves ! En octobre, David Ros, maire d'Orsay, et Yann Ombrello, conseillère municipale déléguée, sont allés personnellement lui souhaiter un joyeux anniversaire .

## Rendez-vous de l'emploi - VENDREDI 26 SEPTEMBRE



Familles, parents demandeurs et jeunes se sont rencontrés lors du job dating. De nombreux services étaient demandés : aide aux personnes âgées, soutien scolaire, sorties d'école et baby-sitting, jardinage, garde d'animaux...

## Fête de la science - 7 AU 19 OCTOBRE



Festival Curiositas, Fête de la Science et Nuit Blanche : quand les arts et sciences s'associent pendant plusieurs jours, cela donne une conférence-concert, des animations multimédia, ou encore une exposition, au bonheur des petits et grands !

**Semaine bleue : semaine nationale des personnes âgées - DU 13 AU 19 OCTOBRE**



*Atelier multimedia*



*Qi Gong*



*Conseil de quartier seniors*



*Plumes et Paroles*

«Créatifs et citoyens», tel était le thème de cette année, et les nombreux participants nous l'ont prouvé ! Ateliers multimedia et internet, tradition chinoise du Qi Gong, marche nordique, spectacles interactifs et lectures à haute voix, forum de l'autonomie et domotique...

**Semaine du Goût - 13 AU 17 OCTOBRE**



*Petit déjeuner avec les maternelles  
« Acide et Amer »*

**Journée des nouveaux Orcéens - SAMEDI 27 SEPTEMBRE**



Une quarantaine de familles ont profité d'un pot d'accueil, d'une visite d'exposition, et ont découvert la ville en bus touristique. Bienvenue à tous !

Pendant une semaine, les enfants sont partis à la découverte des herbes et des épices. Aneth, basilic, paprika, cannelle ou estragon n'ont plus de secrets pour les écoliers et leurs papilles !

Egalement au programme : graines de basilic à planter ensemble (au bon moment de la saison !) et recettes à faire à la maison !



## ÉQUIPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

### Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités.

Cette motion a été adoptée par + de 10 000 communes au-delà des logiques partisanes, (exemples : Anne Hidalgo, Maire socialiste de Paris, mais aussi Alain Juppé, Maire UMP de Bordeaux)...

Nous regrettons que les élus d'opposition de notre commune se soient, à une exception près, opposés à cette démarche.

Extraits (l'intégralité figure sur : [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)) :

- « Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. » (...)

- « La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics. (...) »

- « C'est pour toutes ces raisons que la commune d'Orsay soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense (...) »

Nous reviendrons régulièrement sur ce sujet important pour toutes les communes et sur l'impact de cette situation pour Orsay.

## ÉQUIPE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Nous assistons dans notre commune depuis le début de l'année à une flambée des cambriolages. A notre porte, plusieurs bâtiments et propriétés du Parc d'activités de Courtaboeuf ont été illicitement investis avec le cortège habituel d'atteintes aux biens. La police nationale estime la situation suffisamment grave pour se mobiliser ; certains Orcéens ont pu voir la police montée à cheval passer devant chez eux. Simultanément et alors que les chiffres qu'elle fournissait contredisaient ses dires, la majorité municipale sortante publiait dans le bulletin municipal de décembre 2013 : « A Orsay, le niveau réel d'insécurité, chiffres à l'appui, peut-être qualifié de faible ».

C'était le temps des élections et des belles paroles... le temps des réalités est venu. En conseil municipal du 15 octobre 2014, Monsieur le Maire nous dit qu'il y aurait 200 cambriolages annuels à Orsay et annonce une augmentation d'au moins 25% depuis le début de l'année. Ce qui ferait 15 cambriolages annuels pour 1000 habitants, alors que la moyenne de l'Essonne est de 6,6 et celle de la France de 5,6. **Nous avons bien un grave problème !**

Est venu aujourd'hui le temps de l'action. Après des années de retard, il faut désormais mettre en place au plus vite le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) que la loi impose depuis 2007, puis construire un plan de protection ambitieux et adapté. Les mesures en sont connues et nous les avons déjà proposées en détail dans notre projet électoral. Il faut en particulier augmenter progressivement les effectifs de la police municipale, déployer un système de vidéo-protection, encourager et assister la protection des biens et des personnes en s'appuyant sur la police nationale ou la gendarmerie et soutenir les réseaux de « voisins vigilants ». La municipalité doit enfin communiquer les statistiques qu'elle possède concernant l'insécurité afin que tous les citoyens soient informés du niveau réel de sécurité dans notre ville et son évolution, en comparaison de ce qui se passe ailleurs.

Nos concitoyens peuvent compter sur l'opposition municipale pour réclamer à la majorité qu'elle agisse enfin pour les protéger efficacement.

Patrick Bernert, Caroline Caillot, Stéphane Charoussat, Simone Parvez, Raymond Raphael, Rachid Redouane, Alain Roche

Pour recevoir régulièrement notre news-letter : [www.orsay-avenir.fr/inscription](http://www.orsay-avenir.fr/inscription)

[www.orsay-avenir.fr](http://www.orsay-avenir.fr)

Facebook : /retrouvonslebonsens

Twitter : @orsayavenir



# carnet

## Bienvenue à nos nouveaux Orcéens

*Christian FURTADO VEIGA le mardi 23 septembre 2014 / Alice SOLEIL le mardi 23 septembre 2014 / Julia SOUEDET le dimanche 28 septembre 2014 / Charlotte AUGER le vendredi 3 octobre 2014 / Estelle LE DAIN le vendredi 3 octobre 2014 / Adam OUADI le vendredi 10 octobre 2014 / Thomas GEVENSAN le samedi 11 octobre 2014 / Youssef MASSOUDI le dimanche 12 octobre 2014*

## Félicitations aux jeunes mariés

*Joseph STOPPANI et Sophie PIPON le samedi 11 octobre 2014*

## Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

*Henri BERLENBACH le jeudi 28 août 2014 / Suzanne LE HEN le dimanche 14 septembre 2014 / Colette BALANDRAS le mercredi 17 septembre 2014 / Carolina SILVA DA COSTA le vendredi 19 septembre 2014 / Georges KOPERSKI le mercredi 24 septembre 2014 / Gérard BOULAY le samedi 27 septembre 2014 / Jacqueline TROUVÉ le samedi 4 octobre 2014 / Gaston KERDONCUF le dimanche 5 octobre 2014*



## Plateau de Saclay

### Un appel à idées lancé pour nommer des noms de rues et espaces publics

Le projet de Moulon avance. Les espaces publics commencent à prendre forme sous les crayons des paysagistes, urbanistes et ingénieurs et il est temps d'incarner ces espaces. Sur la partie orcéenne du projet, ce sont les noms de 9 rues, 12 passages et chemins, 2 places, 1 mail, 1 bassin, 5 arrêts de bus, 1 station de métro et TCSP\* qui sont à trouver ou à confirmer (Appert, Belvédère, ...). **Nous lançons un appel à idées ouvert à tous les Orcéens.** Le cadre : afin d'être en cohérence avec les orientations de nos voisins giffois, le champ est limité à des noms (de) scientifiques ayant un lien avec le territoire d'une part, et de lieux-dits du Moulon d'autre part.

\*TCSP : transport en commun en site propre

■ TRANSMETTEZ VOS PROPOSITIONS, BRIÈVEMENT ARGUMENTÉES, AVANT LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE AU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE : PAR VOIE POSTALE, OU À IDEES-MOULON@MAIRIE-ORSAY.FR, OU ENCORE EN DÉPOSANT VOTRE CONTRIBUTION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE.



**Tous les compte-rendus succincts et procès-verbaux des conseils municipaux sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) sur demande à : [secretariatgeneral@mairie-orsay.fr](mailto:secretariatgeneral@mairie-orsay.fr) / 01 60 92 81 92**

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL - HÔTEL DE VILLE  
MERCREDI 3 DÉCEMBRE 2014 - 20 H 30**

## menus du mois

**Lundi 3** - Pamplemousse au sucre / Rôti de dinde et frites, Ketchup / Petits Suisses et compote / Croissant, lait

**Mardi 4** - Bouillon vermicelle / Pavé de saumon sauce citron et ratatouille, semoule / Pyrénées et fruit / Pain, chocolat, yaourt nature

**Mercredi 5** - Carottes râpées bio / Jambon blanc et purée / Gruyère et crème vanille / Pain, beurre, miel, fruit

**Jedi 6** - Tarte tomate, basilic / Rosbif et gratin de courgettes bio - pomme de terre, Ketchup / Fromage blanc et salade de fruits / Céréales, lait

**Vendredi 7** - Salade de betteraves, mâche / Filet d'hoki meunière - citron et riz pilaf / Babybel et pomme bio / Pain, Samos, jus

**Lundi 10** - Chou blanc, noix, lardons / Cordon bleu de volaille et pomme vapeur / Edam et pêche au caramel / Pain, beurre confiture, lait

**Mardi 11** - Armistice - Jour Férié

**Mercredi 12** - Salade de maïs - tomate / Rôti de porc au thym et Printanière de légumes / Yaourt aromatisé et fruit / Biscuit, yaourt nature

**Jedi 13** - Pamplemousse / Coquillettes façon «paëlla» / Carré de l'Est et mousse au chocolat / Céréales, lait

**Vendredi 14** - Salade de gouda / Merlu sauce Hollandaise avec des épinards crémée et riz / Fromage blanc et fruit / Gâteau au yaourt, fruit

**Lundi 17** - Betteraves Mimosa / Chipolatas et semoule sauce tomate / Chèvre et fruit / Quatre-quart, yaourt nature

**Mardi 18** - Carottes râpées bio / Poulet rôti et poêlée de champignons, haricots verts / Gouda et gâteau au chocolat / Pain, beurre, miel, fruit

**Mercredi 19** - Rillettes, cornichons / Sauté de veau aux olives et tagliatelles / Yaourt nature bio et fruit / Pain au lait, lait

**Jedi 20** - Courgettes râpées / Bœuf Mode et carottes bio / Saint Albray et flan pâtissier / Pain, chocolat, fruit

**Vendredi 21** - Potage de légumes / Cabillaud sauce Béarnaise et pommes vapeur persillées / Yaourt aux fruits et fruit / Pain, Samos, jus

**Lundi 24** - Salade de tomates, cœur de palmier / Escalope normande et gratin de chou fleur, pomme de terre / Camembert et poire au chocolat / Pain, saucisson, fruit

**Mardi 25** - Taboulé / Rôti de veau au jus et carottes/salsifs / Yaourt nature bio et fruit / Céréales, lait

**Mercredi 26** - Salade Coleslaw / Steak haché et penne sauce tomate / Edam et compote de pomme / Pain, chocolat, yaourt nature

**Jedi 27** - Velouté Dubarry / Pavé d'hoki à l'Armoricaine et purée d'épinards / Tome et Tarte au citron / Pain, beurre, confiture, fruit

**Vendredi 28** - Salade verte / Tartiflette / Fromage blanc et fruit / Biscuit, lait

## consultations GRATUITES à l'Hôtel de ville

### PERMANENCE D'UN AVOCAT DU BARREAU DE L'ESSONNE

Mercredi 12 novembre de 17 h à 19 h.  
Chaque samedi de 10 h à 12 h  
■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
48 H À L'AVANCE 01 60 77 55 51

### PERMANENCE DE M. EVRARD CONCILIATEUR DE JUSTICE POUR LE CANTON D'ORSAY-BURES

Mercredi 26 novembre à la mairie d'Orsay : 9 h - 12 h  
Mercredi 17 décembre à la mairie de Bures

■ RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE :  
ORSAY : 01 60 92 80 00,  
BURES : 01 69 18 24 24

### PERMANENCE DE MAUD OLIVIER DÉPUTÉE DE L'ESSONNE

Plusieurs permanences chaque semaine sur la circonscription.  
■ UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS  
AU 01 64 46 34 19

### PERMANENCE DE DAVID ROS CONSEILLER GÉNÉRAL

Vice président du Conseil général de l'Essonne.  
■ SUR RENDEZ-VOUS AU  
01 60 91 73 15

### CONSEILLER INFO ÉNERGIE - ATEPS

Vous pouvez rencontrer le conseiller info-énergie dans les locaux situés  
■ 4 BOULEVARD DUBREUIL, PRÈS DE LA GARE DE RER ORSAY-VILLE.

L'Ateps vous accueille du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous  
01 60 19 10 95  
www.ateps.fr

### sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr) :

Sélectionnez votre rue et découvrez la date de la prochaine collecte en cliquant sur « Calendrier collectes » en page d'accueil.

### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mardi 11 novembre : secteur 1 / Mercredi 12 novembre : secteur 2  
Jedi 13 novembre : secteur 3

Merci de respecter les dates pour déposer vos encombrants et vos déchets sur les trottoirs.

Calendrier personnalisé de collectes sur [www.siom.fr](http://www.siom.fr) (document imprimable) ou au 01 64 53 30 00.

### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Tous les lundis : secteur 1 / Tous les mardis : secteur 2.

Détails des secteurs sur [www.mairie-orsay.fr](http://www.mairie-orsay.fr)

### EN CAS D'ABSENCE DE COLLECTE, SOYEZ INFORMÉ :

Le Siom met en place un système d'alerte en temps réel en cas d'incapacité de leur service à assurer la collecte (arrêté préfectoral interdisant la circulation des poids lourds en cas d'alerte météo...). Communiquez-leur votre adresse mail et/ou portable sur [contact@siom.fr](mailto:contact@siom.fr) ou au 01 64 53 30 00.

### PHARMACIES DE GARDE (dimanche & jours fériés) / Sous réserve de changements

- Samedi 1<sup>er</sup> novembre : M. Cheron, CC les Ulis II, Les Ulis.
- Dimanche 2 novembre : Mme Petit, CC de la Treille, avenue de Champagne, Les Ulis.
- Dimanche 9 novembre : Mlle Gaonach, 2, place de la mairie, Saclay.
- Mardi 11 novembre : M. Cheron, CC les Ulis II, Les Ulis.
- Dimanche 16 novembre : Mme Bakal, 49, rue du Gal De Gaulle, Orsay.
- Dimanche 23 novembre : Mme Willemot, CC Val de Courcelle, Gif.
- Dimanche 30 novembre : M. et Mme Genuist, 35, route de Chartres, Gometz-le-Châtel.

La nuit (de 20 h à 9 h le lendemain), appeler la gendarmerie au 17 ou le commissariat des Ulis au 01 64 86 17 17

### MAISON MÉDICALE DE GARDE (urgence week-ends & jours fériés)

35, boulevard Dubreuil. Urgence week-ends et jours fériés. Sur rendez-vous au 01 64 46 91 91 ou le 15

## Circulation en centre-ville

### Entrée parking de la Poste : lutter contre le stationnement interdit sur la voie d'accès

La petite portion de voie d'accès au parking de la Poste, rue de Paris, faisait encore l'objet de trop de stationnements, malgré les verbalisations de la police municipale. La mairie a donc réalisé un aménagement de voirie prévoyant marquage au sol, changement du revêtement pour concrétiser visuellement la voie comme axe de circulation et pose d'un séparateur de voie. L'aménagement ne suspendra pas la vigilance de la police municipale et les verbalisations mais il sera désormais difficile d'argumenter qu'« on ne savait pas ».

Ces travaux interviennent dans le cadre d'une réflexion globale sur la circulation et le stationnement sur cette zone. Ainsi, une étude est en cours sur la faisabilité de créer une entrée au parking par le haut, via la réalisation d'un accès rue de Paris, après le bâtiment de la banque Crédit du Nord. La sortie resterait en bas, en face du boucher.

Ce projet permettrait, si l'expertise technique, environnementale et budgétaire le permet, une circulation en sens unique et faciliterait la rotation des véhicules. Une solution d'entrée avec barrière est aussi envisagée, afin de réguler le stationnement en imposant un temps maximum (dispositif limitant les stationnements « ventouse », libérant ainsi plus de places au centre-ville pour l'accès aux commerces de proximité).

L'étude a été présentée lors des derniers Conseils de quartiers. Même s'il s'agit d'un projet en cours d'analyse de faisabilité, il fera l'objet d'un retour aux habitants en fin d'expertise.



## Vivre-ensemble et sécurité

### Particuliers, taillez vos haies avant qu'elles n'empiètent sur les espaces publics

Le sujet est revenu en Conseil de quartiers et le service Proxi, à disposition des Orcéens pour toutes les problématiques urbaines de proximité, a reçu de nombreux messages sur le sujet : quid des haies « privées » qui débordent sur l'espace public ? Réponse et rappel : les plantations en bordure de la voie publique doivent respecter les dispositions du code de l'urbanisme. **Les branches et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou son représentant au droit de la limite de propriété.**

■ [PROXIMITE.VILLE@MAIRIE-ORSAY.FR](mailto:PROXIMITE.VILLE@MAIRIE-ORSAY.FR) / 01 69 18 73 11

A défaut d'exécution, cette opération peut être effectuée d'office par la commune **aux frais du propriétaire après mise en demeure.**

Rappelons aussi, en cette période automnale, que conformément aux dispositions de l'article 3, **les feuilles provenant d'une propriété privée tombées sur le domaine public doivent être ramassées sans délai par le propriétaire ou son représentant.**

## Centre-ville

### Campagne de marquage au sol

La campagne de marquage au sol a été lancée en ce début d'automne dans le centre-ville. Au programme : places de stationnements, îlots, zébras, et bien sûr lignes de Stop. Priorité est donnée à tous les marquages qui sécurisent la circulation et les piétons.



Rue de Paris

**INFOS SUR LES TRAVAUX EN TEMPS RÉELS ? OPTEZ POUR L'APPLI MOBILE OU POUR ORSAY, NOTRE VILLE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. VOUS AUREZ TOUTES LES INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE !**

# RENDEZ-VOUS DE NOVEMBRE À ORSAY



Du 5 au 16 novembre

## ART'PROS

Exposition à la Bouvêche

*Voyage au cœur de 2 techniques*

Kim Quach, plasticienne

Guyseika, peintre et poète

05

16

14

15

Du 14 au 15 novembre

## LA GRANDE COLLECTE

Archives Municipales

Vendredi 14 : 8h30-18h

et samedi 15 : 8h30-12h30

Hôtel de ville



Samedi 15 novembre

## CONFÉRENCE RAM

« La fratrie »

10h - 12 h

Relais assistante  
maternelles

15

16

Du 16 au 23 novembre

## SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Mieux manger

et mieux consommer »



23

29

28



...EXPOSITIONS  
TOURISME  
FESTIVITÉS  
JEUNESSE  
MÉDIATHÈQUES...



PROGRAMME COMPLET DANS LE SORTIR DE VOTRE MAGAZINE,  
SUR [WWW.MAIRIE-ORSAY.FR](http://WWW.MAIRIE-ORSAY.FR) OU SUR L'APPLI MOBILE GRATUITE,  
FACEBOOK OU TWITTER